

## La Belgique attribue 13 millions d'€ au secteur agricole du Burundi

@rib News, 03/12/2010 Le samedi 4 décembre 2010 aura lieu une cérémonie de signature, entre le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération internationale (MRECI) et l'Ambassade du Royaume de Belgique, de la Convention spécifique relative au Programme d'Appui Institutionnel et Organisationnel au Secteur Agricole (PAIOSA), annonce dans un communiqué l'Ambassade belge à Bujumbura. La cérémonie se tiendra au Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération internationale. Par cette Convention, précise le communiqué, la Belgique attribue un montant de 13.000.000 Euros (22,1 Milliards de Francs burundais) au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage en vue de financer l'exécution de la 1<sup>ère</sup> intervention du Programme d'Appui Institutionnel et Opérationnel au secteur agricole (PAIOSA) dont l'objectif global est le suivant :

Contribuer de manière durable à la réduction de la pauvreté et soutenir la croissance économique du Burundi à travers :  
 - l'augmentation de la productivité des facteurs de production, - la valorisation maximale des productions, - la diversification des opportunités de revenus, - la préservation et le maintien des ressources naturelles et environnementales  
 L'Ambassade belge rappelle que cet appui s'inscrit dans le cadre du Programme Indicatif de Coopération Belgo-Burundais 2010-2013 (PIC). Le Programme Indicatif prévoit une contribution de la Belgique à hauteur de 49 millions euros pour le secteur de l'Agriculture. La convention spécifique qui sera signée ce samedi porte donc sur la première intervention en appui à ce secteur dans le cadre du PIC 2010-2013. Toutefois que le Royaume de Belgique contribue déjà actuellement à plusieurs interventions de coopération bilatérale directe en appui au secteur de l'Agriculture (Appui institutionnel au MINAGRIE, Appui à l'ISABU, Appui au secteur semencier), signale l'Ambassade.